



Par dépôt électronique, courriel et messenger

Le 20 octobre 2017

Monsieur Pierre Méthé
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande ré-ré-amendée de fixation des conditions d'un contrat de service de transport d'électricité avec Rio Tinto Alcan Inc.
Dossier Régie de l'énergie : R-3984-2016
Notre dossier : R053002 YF

Monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), à la suite de la décision D-2017-065, dépose sa demande d'autorisation ré-ré-amendée, sa preuve documentaire sous pli confidentiel, consignée aux pièces HQT-2, Documents 1¹ et 2, ainsi qu'une liste de pièces révisée.

Les originaux suivront sous peu.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Me Pierre Grenier
Benoit Pepin (RTA)

¹ Une version caviardée suivra dans les prochains jours.